



Succession de mon frère sans testament

Par **sophiebretagne**, le **30/06/2015** à **20:55**

Bonsoir,

Mon frère décédé n'a pas fait de testament, mais à laisser deux lettres dans lesquelles il à inscrit qu'il léguait à une de mes nièces sa voiture et à une autre de ses nièces le reste. Sauf qu'on ne sait pas comment procéder car le véhicule est toujours au nom de mon frère. Mon frère n'a pas de femme, ni d'enfant et je suis sa dernière sœur et je veux respecté les dernières volontés de mon frère. Comment ma nièce pourra t-elle mettre la carte grise à son nom? Quelles démarches pour récupérer le reste pour mon autre nièce. Je suis perdue, il s'agit pour info d'une succession de mois de 5000 euros.

Merci pour votre réponse.

Sophie